Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260629-D26_117-DE

MORLAIX communauté
SBO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Séance du lundi 29 juin 2026
Délibération D26-117

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 23 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres titulaires présents : 47
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 51

Secrétaire de séance : Sandrine Delory

Étaient présents : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Carantec** : Alban Le Roux, Marion Picart **Garlan** : Joseph Irrien **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Henvic** : Anne-Lise Jacq **Lanmeur** : Yvon Denis, Christine Prigent **Lannéanou** : Patrick Berger **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Sandrine Delory **Locquénolé** : Pascal Lecomte **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Valérie Scattolin, Nathalie Barnet, Yvon Laurans, David Guyomar, Laetitia Abily, Michael Restier, Catherine Milin, Olivier Bellec, Hélène Hetault-Guézennec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Marie-Claire Parcheminal **Plouégat-Guerrand** : Hervé Loussaut **Plouégat-Moysan** : Philippe Adam **Plouézoc'h** : Arnaud Favé **Plougasnou** : Serge Wlodarczak, Martine Le Doaré **Plougonven** : Bernadette Auffret, Nicolas Inisan **Plouigneau** : Joëlle Huon, Julie Hamon, Yves Jouan **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Morgane Bicrel, Gérard Pirou **Saint-Jean-du-Doigt** : Marc Boizard **Saint-Martin-des-Champs** : Jonas Plusquellec, Michel Madec-Clei, Annick Martin **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Locquirec** : Gwenolé Guyomarc'h à Hervé Loussaut **Plouigneau** : Roger Héré à Julie Hamon **Saint-Martin-des-Champs** : Sandrine Autret à Pierre Le Goff **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Sandrine Le Feur à Stéphane Lozdowski.

Était absent excusé : **Guerlesquin** : Eric Cloarec

Comptes de gestion 2025

Rapporteur : Joëlle Huon

La Trésorerie a présenté à Morlaix Communauté les comptes de gestion de l'année 2025, afin de vérifier que les opérations y figurant étaient conformes à celles des comptes administratifs du même exercice 2025, selon la procédure prévue par les réglementations relatives à la comptabilité publique.

Chaque compte de gestion comprend toutes les opérations constatées au titre de la gestion communautaire pendant l'exercice budgétaire passé :

- ✓ La situation de la gestion, sous forme de bilan d'entrée,
- ✓ Les opérations de débit et de crédit constatées au cours de l'exercice,
- ✓ La situation à la fin de la gestion, sous forme de bilan de clôture,
- ✓ Le développement des opérations effectuées au titre de chaque budget,
- ✓ et les résultats de chaque budget.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260629-D26_117-DE

Une partie des opérations apparaissant dans les comptes de gestion figure également dans les comptes administratifs. Les totaux des titres de recettes et des mandats émis au titre des opérations de l'exercice sont identiques aux comptes administratifs et aux comptes de gestion, du budget principal et des budgets annexes.

Les résultats de clôture des comptes de gestion 2025 du comptable public sont arrêtés ainsi :

Compte de gestion

Compte de gestion	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Budget Principal *	6 816 593,33 €	-4 533 913,50 €
Budget annexe Immobilier		-6 355,18 €
Budget annexe Keriven	0,00 €	361 814,33 €
Budget annexe Aéropole	0,00 €	201 292,35 €
Budget annexe Plouégat-Guérrand	2 981,73 €	22 324,42 €
Budget annexe Le Launay	215 089,33 €	148 259,04 €
Budget annexe Sainte-Sève	0,00 €	34 761,40 €
Budget annexe Plouigneau	0,00 €	-46 696,70 €
Budget annexe Parcs d'activités	0,00 €	102 451,90 €
Budget annexe Transports	0,00 €	-3 146,31 €
Budget annexe Ports de plaisance (régie autonome)	73 152,00 €	20 859,06 €
Budget annexe Réseau de chaleur (régie autonome)	62 002,73 €	841 302,69 €
Budget annexe Espaces Evènementiels	48 842,80 €	-26 923,25 €
Budget annexe Assainissement DSP	296 257,33 €	63 068,73 €
Budget annexe Eau DSP	209 764,85 €	444 671,38 €
Budget annexe Eau Régie ** / ***		*7 475,19 €*
Budget annexe Assainissement Régie ***	*0,00 €*	*0,00 €*
Budget annexe SPANC ***	*0,00 €*	*0,00 €*
TOTAL	7 724 684,10 €	-2 368 754,45 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	5 355 929,65 €	

* *4 667€ d'écarts sur la section d'investissement sur 2025, somme positive des reprises de provisions pour créances douteuses du budget SPANC qui devraient être régularisées en 2026 chez l'ordonnateur.*

** *Le solde du budget Eau Régie de 7 475,19 € est à intégrer au budget Eau DSP. Il s'agit de marchés de téléphonie et d'informatique non transférés à An Dour et payés sur le budget Eau DSP.*

*** *Les budgets Eau Régie, Assainissement Régie et SPANC sont définitivement clôturés chez l'ordonnateur et ont fait l'objet d'un transfert à la régie An Dour conformément aux volets 1 et 2 du PV de transfert de Morlaix Communauté vers la Régie An Dour (D24-098 du 24 juin 2024 et D24-229 du 16 décembre 2024).*

Toutefois, une divergence est constatée entre les résultats de clôture des comptes de gestion du comptable public et ceux figurant aux comptes administratifs 2025 de Morlaix Communauté pour :

- **Le budget Principal** :
  - + 4 667 € d'opérations d'ordre non budgétaires relatives à la réintégration des provisions pour Admissions en non-valeur du budget annexe SPANC au budget

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260629-D26_117-DE

Principal ; elles feront l'objet de régularisations chez l'ordonnateur en 2026 au travers de la DM 1.

- **Les budgets Eau Régie et Eau DSP :**
  - **Budget Eau Régie :** + 7 475,19 €, d'opérations d'ordre non budgétaires relatives à des contrepassations conservées par Morlaix Communauté de marchés de téléphonie et de maintenance informatique non transférés à la Régie An Dour ; ces dépenses ont été transférées au sein du budget 44 Eau DSP pour être payées sur ce budget par Morlaix Communauté dans le cadre des contrepassations 2023.
  - **Budget Eau DSP :** - 7 475,19 € d'opérations d'ordre non budgétaires relatives à des contrepassations conservées par Morlaix Communauté de marchés de téléphonie de maintenance informatique non transférés à la Régie An Dour ; ces dépenses ont été transférées du budget 45 Eau Régie vers le budget 44 Eau DSP pour être payées sur ce budget par Morlaix Communauté dans le cadre des contrepassations 2023.

Sous réserve de la prise en compte des corrections au sein des comptes de gestion des deux budgets annexes et du transfert du solde de 7 475,19 € de Eau Régie vers Eau DSP, ces écarts ne devraient donc pas subsister en 2026 grâce à la passation en sens inverse des opérations d'ordre non budgétaires, à savoir :

- Débit 1068 budget Eau Régie pour 7 475,19 €
- Crédit 1068 budget Eau DSP pour 7 475.19 €

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
Vu l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération D24-098 du conseil de communauté en date du 24/06/2024 portant sur le PV de transfert de Morlaix Communauté vers la régie An Dour,
Vu la délibération D25-092 du conseil de communauté en date du 23/09/2024 portant DM 2 -2024 – Budget principal
Vu l'avis favorable de la Commission Ressources et affaires générales du 16 juin 2026,

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- **de prendre acte des comptes de gestion 2025 du budget principal et des budgets annexes qui clôturent les différents budgets de Morlaix Communauté,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Sandrine Delory

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté BRO MONTROULEZ